



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE : Fiche de poste aménagée

Missions

- ☞ Assurer l'accueil des enfants et de leur famille.
- ☞ Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires à leur bien être, en concertation avec les auxiliaires de puériculture du service.

Activités principales

- ☞ Accueillir l'enfant et sa famille, assurer et / ou contrôler les transmissions du matin et soir.
- ☞ Assurer son intégrité corporelle par la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène, ainsi que par la vérification de l'application de ces règles par les autres agents.
- ☞ Veiller à sa sécurité affective à travers sa relation à l'enfant.
- ☞ Répondre à ses besoins fondamentaux : manger, boire, dormir, éliminer.
- ☞ Aider l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en favorisant son intégration dans le groupe et en éveillant sa curiosité intellectuelle à travers le jeu.
- ☞ Aménager, nettoyer et désinfecter des espaces de vie de l'enfant et le matériel utilisé.
- ☞ Participer avec l'équipe à l'élaboration du projet d'établissement.

Activités secondaires

- ☞ Accueillir et encadrer l'élève stagiaire rattaché au groupe de référence. Lui transmettre des connaissances acquises dans sa scolarité.
- ☞ Contacts avec les représentants de matériel pédagogique en collaboration avec les éducatrices de jeunes enfants.

Rattachement hiérarchique

- ☞ N + 4 : DGS
- ☞ N + 3 : Directrice du CCAS
- ☞ N + 2 : Coordinatrice Petite Enfance
- ☞ N + 1 : Directrice de la crèche.

Conditions d'exercice

- ☞ Port d'une blouse de travail et d'une paire de chaussure spécifique
- ☞ Horaires de journée ou de coupure suivant un planning établi et modifiable en fonction des nécessité de service.

Profil et compétences

- ☞ Posséder le diplôme d'Auxiliaire des Puériculture.
- ☞ Connaître le développement physique et affectif de l'enfant, ainsi que les techniques d'animation et les règles de bases en matière de nutrition.
- ☞ Savoir exécuter les soins d'hygiène à l'enfant.
- ☞ Aimer le travail en équipe, et vouloir développer des liens professionnels.
- ☞ Avoir des compétences et justifier d'une expérience de travail auprès de jeunes enfants.
- ☞ Etre apte à l'écoute, à la communication et à l'observation.
- ☞ Justifier d'une bonne résistance physique et d'une certaine disponibilité.
- ☞ Etre dynamique et avoir le sens de l'organisation.

Relations externes

- ☞ Accueil et encadrement de l'élève stagiaire rattaché au groupe dont l'agent est référent.
- ☞ Contacts éventuels avec les représentants de matériel pédagogique.

Conditions d'accès

- ☞ Catégorie C.
- ☞ Cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture